

Commune de BESSONCOURT

Compte-rendu réunion du 27 mai 2020

Présents :

Isabelle Casadei, secrétaire de Mairie
Sylvie Nguyen Daï, directrice périscolaire
Luc Nguyen Daï adjoint au Maire
Anne-Marie Karrer, adjointe au Maire
Thierry Besançon, Maire
Pascal Arrighi, adjoint au Maire
Henry Boucon, conseiller municipal
Daniel Feurtey, CPC Belfort II
Bernadette Garnier, enseignante
Donat Balon, conseiller municipal
Jean-Michel Courtot, enseignant
Marie Richard, enseignante

BILAN de l'accueil pour les semaines du 18 au 29 mai

Maternelle :

1ere semaine : 6 enfants accueillis, 2 enseignants + 1 directrice

La mise en place de l'accueil a été progressif, le fait d'avoir peu d'enfants a permis d'organiser au mieux les gestes barrières et l'aménagement des classes.

2^{ème} semaine : 8 enfants accueillis dans 1 classe et 7 à 8 enfants par jours dans les 2 autres classes en alternance sur 2 jours.

Elémentaire :

1ère semaine : 18 à 19 enfants accueillis, 3 enseignants + directeur

2^{ème} semaine : lundi : 39 enfants, mardi 34 enfants, jeudi 46 enfants, vendredi 17 enfants.

Les directeurs remercient les agents du périscolaire pour leur implication dans la désinfection des sanitaires et des tables.

En maternelle, les ATSEM se chargent de la désinfection. Elles interviennent également au coup par coup en élémentaire.

Il est demandé aux enseignants de ne pas laisser déambuler les enfants dans les sanitaires pendant les heures de classe.

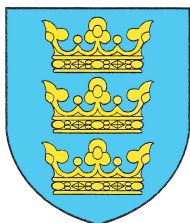
Le passage aux toilettes doit être planifié afin que la désinfection se fasse de façon organisée.

Monsieur Feurtey rappelle qu'il ne doit pas y avoir de navigation des enfants hors des classes afin de respecter le protocole sanitaire.

Il félicite la commune pour l'aide et l'efficacité des personnels municipaux.

A partir du 2 juin, suite à l'enquête de la Direction Académique, les effectifs recensés sont les suivants :

68 enfants en élémentaire pour 4 classes



34 enfants en maternelle pour 3 classes

Mr Feurtey, rappelle que les enfants prioritaires sont ceux dont les parents doivent reprendre le travail et qui n'ont pas de moyens de garde.

(le télétravail peut être considéré comme un moyen de garde)

Après un long échange entre tous les participants, la Mairie propose de mettre en place un accueil pour un maximum de 20 enfants, 2 jours par semaine de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 en complément de l'accueil périscolaire.

Les enseignants choisissent les mardis et jeudis.

Les groupes seront faits par les enseignants, ils concernent les enfants de CE1 et CM2 accueillis à l'école au mois de juin et qui ne bénéficient pas d'un accueil sur 4 jours.

PROTOCOLE MIS EN PLACE

Accueil mardi et jeudi à la Maison Rose.

8h30 : prise en charge des enfants désignés par les enseignants à l'école et départ vers la Maison Rose avec cartables et matériel scolaire. Documents de travail fournis par les enseignants pour chaque enfant.

11h30 : retour au groupe scolaire pour la pause méridienne.

Prise en charge des enfants inscrits au périscolaire pour le repas

13h30 : prise en charge des enfants désignés par les enseignants à l'école et départ vers la Maison Rose. Documents de travail fournis par les enseignants pour chaque enfant.

16h30 : retour au groupe scolaire.

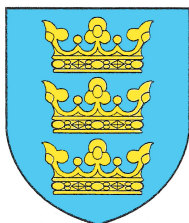
L'accueil matin et soir en périscolaire est maintenu pour les enfants inscrits à la Maison Rose

Le service proposé par la Mairie améliore ainsi l'offre d'accueil scolaire initialement de 2 jours sur 4 à 3 jours sur 4.

En contrepartie l'accueil du mercredi sera fermé jusqu'à nouvel ordre.

La prise des repas froids fournis par les parents est maintenue, elle permet de maintenir la prestation de désinfection effectuée par les agents du périscolaire sur place au moment de la pause méridienne.

Remerciements aux agents du périscolaire qui font preuve d'une grande disponibilité.
Remerciements à Monsieur Feurtey pour sa participation et son implication.



Commune de Bessoncourt

INFORMATIONS AUX PARENTS

Suite à une réunion qui s'est tenue le 27 mai 2020 en Mairie en présence des élus concernés, du directeur de l'école élémentaire, de la directrice de l'école maternelle, de la directrice de la Maison Rose, de la secrétaire de Mairie et de Monsieur FEURTEY, conseiller pédagogique, la mise en place d'un service d'accueil organisé par la Mairie est proposé.

Ce service permettra d'offrir aux parents, qui doivent absolument reprendre le travail et qui n'ont pas de moyen de garde, une offre complémentaire à l'accueil scolaire.

La Mairie propose de mettre en place un accueil pour un maximum de 20 enfants, 2 jours par semaine de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 en complément de l'accueil périscolaire.

Les enseignants choisissent les mardis et jeudis.

Les groupes seront faits par les enseignants, ils concernent les enfants de CE1 et CM2 accueillis à l'école au mois de juin et qui ne bénéficient pas d'un accueil sur 4 jours.

PROTOCOLE MIS EN PLACE

Accueil mardi et jeudi à la Maison Rose.

8h30 : prise en charge des enfants désignés par les enseignants à l'école et départ vers la Maison Rose avec cartables et matériel scolaire. Documents de travail fournis par les enseignants pour chaque enfant.

11h30 : retour au groupe scolaire pour la pause méridienne.

Prise en charge des enfants inscrits au périscolaire pour le repas

13h30 : prise en charge des enfants désignés par les enseignants à l'école et départ vers la Maison Rose. Documents de travail fournis par les enseignants pour chaque enfant.

16h30 : retour au groupe scolaire.

L'accueil matin et soir en périscolaire est maintenu pour les enfants inscrits à la Maison Rose

Le service proposé par la Mairie améliore ainsi l'offre d'accueil scolaire initial de 2 jours sur 4 à 3 jours sur 4.

En contrepartie l'accueil du mercredi sera fermé jusqu'à nouvel ordre.

La prise des repas froids fournis par les parents est maintenue, elle permet de maintenir la prestation de désinfection effectuée par les agents du périscolaire sur place au moment de la pause méridienne.

Le Maire,
Thierry BESANCON